

LA GAZETTE DE MARILLAC



Que de turbulences pour ce premier semestre 2022 ! La crise sanitaire semble se prolonger, le conflit ukrainien s'enlise, les élections présidentielles puis législatives n'ont pas permis d'assurer la stabilité gouvernementale... Les conséquences économiques, sociales, politiques auront forcément des répercussions sur notre vie quotidienne. Elles impactent déjà les décisions communales.

Ainsi, votre conseil municipal a-t-il voté un budget primitif « prudent », anticipant des hausses considérables du prix des matières premières et de l'énergie. D'ailleurs notre facture d'électricité a subi une très forte augmentation. C'est pourquoi il semble opportun de réfléchir dès à présent à une réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public. Au-delà des économies générées, cela permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le nombre de points lumineux qui perturbent la faune nocturne.

Par ailleurs, en raison des problèmes de santé de Jean-Philippe Lamy, notre agent communal, et face à l'accumulation de travaux à réaliser, nous avons fait appel à Serge Jallageas, agent retraité qui a repris du service pour 2 mois. Le jeune Clément Belair sera présent jusqu'à fin septembre et Timéo Tardieu est venu compléter l'équipe pour trois semaines en juillet.

Ce premier semestre a aussi été l'occasion de se retrouver lors de manifestations à nouveau autorisées : repas, marché, cérémonie... Il a également été marqué par l'installation dans le logement communal d'une famille ukrainienne. Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés pour l'accueillir dans les meilleures conditions !

Enfin, la canicule actuelle nous rappelle à nos responsabilités quant à la préservation de l'environnement. Cela passe aussi par des gestes simples : compostage, tri consciencieux des déchets, usage raisonné de l'eau, lutte contre l'ambrosie... autant de sujets abordés dans ce bulletin que nous vous conseillons de découvrir à l'ombre !
Bel été à tous.

Un budget prudent sans augmenter les taux d'imposition

En mars et avril derniers, l'équipe municipale a travaillé sur l'élaboration d'un budget prudent et équilibré pour 2022, en retenant trois objectifs :

- maintenir stables les taux de fiscalité qui avaient baissé en 2021 (-1,7%)
- maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement malgré une situation internationale très incertaine dont nous ne mesurons pas encore tous les impacts. Quelle sera la hausse des coûts des matériaux, des matières premières, de l'énergie ? Comment entretenir au mieux les bâtiments, les routes, les chemins ? Sur quels postes pouvons-nous économiser sans restreindre la qualité de vie et des services à la population ?
- investir dans des projets nécessaires pour notre commune, tout en renouvelant certains matériels devenus obsolètes. Ainsi sont programmés notamment la création de réserves incendie à la Bergerie et à la Mesnière, le réaménagement du cimetière avec une allée centrale en mélange "terre-pierres" permettant une meilleure circulation des véhicules, l'acquisition de terrains en prévision d'un futur lotissement ...

**Budget
d'investissement
équilibré à :
231 075,40€**

**Budget de
fonctionnement
équilibré à :
588 239,15€**

**Taux d'imposition :
sur le foncier bâti :
41,80%
sur le foncier non bâti :
57,24%**

**Budget
d'assainissement
équilibré à :
12 248,73€ en
fonctionnement
et 30 105€ en
investissement**

Travaux et projets

Les arbres du verger et les haies plantés cet hiver commencent à pousser, créant ainsi un espace de biodiversité.





Les deux terrains de pétanque situés derrière le stade sont désormais opérationnels. Respectant les dimensions autorisées pour les compétitions internationales (15 mètres sur 4), ils n'attendent plus que les sportifs. Jean-Philippe, notre agent communal et Clément, son stagiaire, ont même conçu un boulier original en recyclant de vieilles palettes. Un terrain plus petit compte-tenu de l'espace disponible est en cours de construction à côté de la salle des associations.



Les adjoints Dominique Proux et Pascal Mandavy, supervisent tous les travaux du quotidien concernant bâtiments, station d'épuration, routes et chemins, achat de matériel... Quelques exemples :

A proximité de l'église, une petite vitrine permet d'afficher toutes les informations relatives à la vie de la paroisse. Juste en face, la fontaine a été réparée, étanchéifiée et repeinte.

La salle des fêtes bénéficie d'une nouvelle porte, d'un nouveau réfrigérateur XXL et d'une remise aux normes "handicapé".



Afin d'entretenir au mieux les bordures de routes et chemins, une épareuse fixée sur le tracteur vient d'être achetée.



La Marillathèque est très fréquentée. N'hésitez pas à venir y chercher de la lecture ou à en apporter. Si les rayons sont déjà pleins, contactez Marie-Hélène Boisseau.



Une belle enseigne, fabriquée par Jean-Philippe Lamy.



Mobilisation pour l'Ukraine

Dès le début de la guerre en Ukraine, les élus ont souhaité afficher leur solidarité avec le peuple ukrainien. Le drapeau bleu et jaune flotte donc sur le mur de la mairie aux côtés des drapeaux Français et Européen depuis mars.



Les conseillers municipaux ont ensuite organisé une collecte de produits de première nécessité à laquelle plus d'une centaine de donateurs a participé. Une camionnette et une voiture chargées à ras bord ont rejoint le centre de la Protection Civile de Ruelle pour déposer les colis soigneusement triés par catégorie : hygiène, vêtements pour bébé, couches, couvertures chaudes...



Enfin, nous avons accueilli dans le logement communal vacant, situé au-dessus du restaurant du bourg, une famille venue de Kiev. Liliia et ses trois enfants, accompagnés de Nadiia, leur tante, sont désormais bien installés à Marillac. Bénévoles et donateurs se sont mobilisés pour équiper le logement et remplir les placards. Le magasin Leclerc de Rivières a même offert deux lits.

Les deux jeunes garçons sont scolarisés dans les écoles d'Yvrac et de Marillac tandis que Sasha, âgée de 16 ans et qui parle bien le français a intégré le lycée Marguerite de Valois à Angoulême. Un appel aux dons sur notre page Facebook a rapidement permis d'offrir des vélos à toute la famille. Un grand merci aux familles Rousseau et Pacraud de Marillac ainsi qu'aux familles Dufaud de Dirac et Michaud de Saint-Germain.

Nicolle Bourdier et Dominique Proux, adjoints, se sont particulièrement impliqués dans l'accueil de ces réfugiés : formalités administratives, soutien matériel, inscriptions dans différents organismes... La famille Michaud de La Mirande a également apporté un soutien considérable au niveau des transports. Si d'autres familles souhaitent venir en renfort, elles sont les bienvenues. Merci de contacter Nicolle Bourdier au 06.77.31.95.56



Du côté des associations



Fête de la St-Jean



Un repas de la Saint-Jean un peu spécial puisqu'en raison des intempéries, le feu n'a pas eu lieu ! Cela n'a pas altéré la bonne humeur des organisateurs et de la centaine de participants.

Après deux années très perturbées, le comité des fêtes a pu enfin organiser ses activités traditionnelles : randonnée en avril, marché semi-nocturne en mai, repas de la Saint-Jean en juin, panier partagé.



Le marché a été une réussite. La restauration a fait la part belle aux produits locaux : cagouilles, pâtisseries de "Ludo" à Feuillade, bière brassée à Taponnat. Maroquinerie, textile et produits bios complétaient l'assortiment.

Repas des aînés

Reporté plusieurs fois en raison de la crise sanitaire, le repas des aînés de la commune a finalement eu lieu le 30 avril. Sa vocation initiale a été rappelée par le maire, Pierre Bardoulat : "il s'agit de créer du lien social entre les personnes âgées de notre territoire et rompre l'isolement de certains ; ce qui ne saurait être le cas avec la simple distribution d'un colis !" L'animation était assurée par l'accordéoniste Martine Quintard et ses choristes.



Repas de la chasse

Les amateurs de gibier se sont régalés le 21 mai.

Club de tennis : le président s'inquiète !

"Chers Amis du Tennis,

Notre court se lamente de voir si peu de personnes venir fouler son sol ... alors qu'il est maintenu dans un état impeccable, grâce à la municipalité ! Ce dont toutes les communes de notre importance ne peuvent s'enorgueillir !

Nous aimerions un réveil des joueurs potentiels, même non confirmés ; les conditions sont plus qu'avantageuses.

La vocation de notre club est basée sur le tennis loisirs et donc, à la portée de chacun.

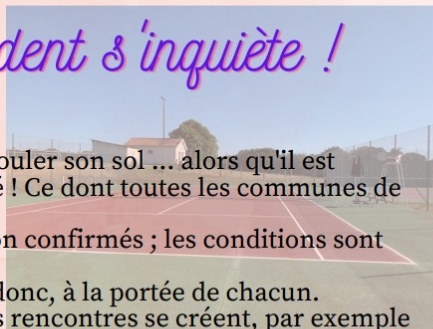
Nous souhaitons un réveil de tous les sportifs, afin que des rencontres se créent, par exemple en double, ou des manifestations où le côté convivial est mis en priorité et très apprécié.

Merci à toutes les âmes sportives de Marillac de prendre en compte ce souhait !"

Pour tous renseignements : (Tarifs - Clés - etc)

Eric AUTHER, Président, La Bergerie - Marillac - Tél : 06 81 08 55 23

Philippe DESPORT, secrétaire - Tél : 06 88 51 24 86



Cérémonie du 8 mai 2022



Cette année, c'est Nadiia, réfugiée Ukrainienne, et André Delage, ancien combattant qui ont symboliquement emmené le cortège vers le monument aux morts. La cérémonie a eu lieu en présence d'Henri Polman, le président de la section des anciens combattants qui regroupe désormais La Rochefoucauld, Saint-Projet et Marillac. Lucien Préau, ex-président qui vient de passer la main, assistait à la cérémonie.



Club des Aînés de la Ligonne

La reprise des activités aura lieu le jeudi 1er septembre à partir de 14 heures à la salle des associations. Retrouvez ensuite ces temps de convivialité (belote, jeux de société, goûters...) tous les jeudis des semaines impaires. Les nouveaux membres sont les bienvenus. Renseignements auprès de Nicole Bourdier.

Téléthon

La vente de ferraille a permis de collecter 216€. Au total, en comptant les dons, les produits de la chorale et de la vente de madeleines, la commune a pu remettre à l'AFM la somme de 1251€. La prochaine édition du Téléthon a lieu les 2 et 3 décembre 2022.



Soutien aux associations

| Associations de la commune | |
|----------------------------|-------|
| Amicale de la chasse | 300 € |
| Anciens combattants | 200 € |
| Comité des fêtes | 600 € |
| Aînés de la Ligonne | 200 € |

| Associations hors commune mais dont les activités bénéficient aux Marillacois | |
|---|-------|
| ADAPEI | 150 € |
| Secours populaire | 500 € |
| Restos du cœur | 500 € |
| Football club de la Tardoire | 100 € |
| ADMR | 300 € |
| Comité de jumelage La Rochefoucauld-Birkenau | 100 € |
| Visiteurs de malades | 100 € |
| TED 16 | 200 € |
| Amicale des donneurs de sang | 150 € |

Prochaines manifestations

| Date | Manifestation |
|-----------------|--|
| 19 juillet | Été actif : Cirque (inscription sur le site) |
| 5 août à 19h | Panier partagé avec le comité des fêtes |
| 8 août à 10h | Été actif : « qui était Néandertal » (inscription sur le site) |
| 9 août | Été actif : journée multi-activités en famille (inscription sur le site) |
| 13 août à 18h30 | Messe à l'église Saint-Didier |
| 3 septembre | Frairie et « super feu » d'artifice tiré sur le chemin des Pradelles |
| 4 septembre | Frairie et bric-à-brac |
| 8 octobre | Soirée dansante du comité des fêtes |
| 6 novembre | Bourse aux jouets du comité des fêtes |
| 11 novembre | Cérémonie au monument aux morts |
| 20 novembre | Repas « chevreuil » de la société de chasse |

En bref



Timéo Tardieu (à droite) et Clément Belair (à gauche) n'ont pas craint d'affronter la chaleur de juillet pour tailler, désherber, tondre...

Les véhicules d'antan (de l'association de Rancogne) ont traversé la commune le 26 juin.



Opération "Jardinons la rue"



En avril, les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à la phase-test de végétalisation de certains trottoirs. Encadrés par Suzanne Grelbin et Marie-Hélène Boisseau, ils ont semé des graines d'espèces locales, résistantes à la sécheresse et qui attirent les insectes pollinisateurs. Cette opération, initiée par la communauté de communes, vise à protéger la biodiversité tout en facilitant l'entretien des rues avec un fleurissement naturel. Toutefois, centaurées, campanules, marguerites... tardent à s'épanouir ! Une seconde opération, toujours en partenariat avec la communauté de communes, devrait avoir lieu cet automne.

Préservons l'eau potable !

En Charente, comme dans de nombreux autres départements, la période hivernale 2021-2022 a été marquée par un déficit de pluie par rapport aux valeurs normales saisonnières. La recharge insuffisante des nappes d'eau souterraines et un printemps relativement sec ont entraîné une chute rapide du débit des cours d'eau. Pour protéger les milieux aquatiques, la préfecture a déjà été amenée à prendre des mesures de restriction sur les zones les plus fragiles. Avec les épisodes de canicule que nous subissons, des mesures de limitation des usages agricoles, industriels ou domestiques risquent d'être nécessaires pour satisfaire les usages prioritaires, en particulier l'alimentation en eau potable. Dans ce contexte, nous vous invitons à utiliser l'eau de façon économe et raisonnée, à limiter les arrosages de jardins d'agrément, le lavage des véhicules, des façades et des terrasses ou le remplissage des piscines.

RAPPELS

L'utilisation d'outils bruyants pour jardiner ou bricoler (tondeuse, tronçonneuse, motoculteur, bétonnière...) est autorisée seulement pendant les créneaux suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et 15h à 19h
- le dimanche de 10h à 12h

Le ramassage des poubelles a lieu le lundi matin. Il est donc inutile de sortir vos sacs et containers en milieu de semaine, d'autant plus que cela peut donner lieu à 35€ d'amende !

Au cimetière, des bacs pour évacuer les déchets sont mis à disposition du public. Merci de trier correctement :

- Bac jaune : papier, carton
- Bac à végétaux : uniquement fleurs naturelles et terre
- Bac à ordures : fleurs artificielles, mousses, pots plastique, godets

Gîtes et chambres d'hôtes à Marillac



A Croix de Bord, Christine et Patrick Le Goaster viennent de reprendre l'ancien corps de ferme déjà rénové par les anciens propriétaires. Après de nombreux travaux de décoration, quatre chambres d'hôtes sont désormais opérationnelles dans un décor de rêve.

Deux formules au choix : gîte à la semaine pour les familles ou chambres d'hôtes avec des tarifs de 75€ à 110€, petit déjeuner compris. Vaisselle, réfrigérateur, micro-ondes, téléviseur sont à disposition dans la grande salle commune. Un nécessaire de toilette avec sèche-cheveux, est présent dans chaque chambre. Au bord de la piscine, crème solaire et serviettes de bain sont en libre-service. Quatre vélos électriques disponibles.

Réservation : 07.85.49.36.01 contact.tendancecampagne@gmail.com



Chez Glaude, Monique Chamoulaud propose un meublé de tourisme indépendant avec une chambre, salle de bain, WC, véranda, kitchenette. Accès à la piscine. Location à la nuitée, au week-end ou à la semaine, avec petit déjeuner. Renseignements au 06.12.60.59.59 mchamoulaud@orange.fr

L'ambroisie, un véritable fléau

En Charente, un arrêté préfectoral du 20/05/2019 oblige chaque citoyen, propriétaire, exploitant ou collectivité à détruire les plans d'ambroisie, espèce exotique envahissante. Originare d'Amérique du Nord, cette plante annuelle est arrivée en France en 1863. Elle se développe sur tout type de terrain : friches, zones de travaux mais aussi parcelles cultivées, parcs et jardins. En fleurs de mi-août à octobre, son pollen est extrêmement allergisant et peut conduire à des rhinites, conjonctivites, urticaire, crises d'asthme.

Lorsqu'on sait qu'une seule plante peut produire jusqu'à 3000 semences par an et peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour, il est indispensable de détruire les plants au plus vite !

L'éradication de la plante passe par le désherbage mécanique, chimique ou thermique, l'arrachage manuel, la fauche mais aussi le pâturage par des ovins ou caprins.

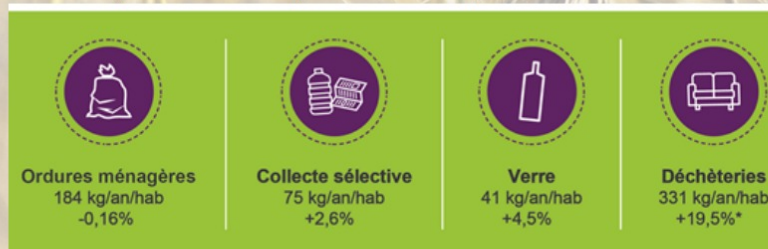
Vous pouvez participer à la lutte contre l'ambroisie en signalant sa présence sur www.signalement-ambroisie.fr

Au niveau communal, Delphine Pouthier, conseillère municipale et Marie-Hélène Boisseau, adjointe, sont vos deux référentes, chargées des signalements et de la coordination des actions si besoin.



Trians nos déchets !

Le dernier rapport de CALITOM fait état de 222 861 tonnes de déchets collectés en 2021, soit 634 kilos par habitant et par an ! Cela représente :



Réduisons nos ordures ménagères qui polluent la terre et nous coutent de plus en plus cher ! Conseils sur le site de CALITOM :

www.jagispourreduire.com

Distribution de composteurs par l'intermédiaire de la mairie

Cette opération qui a déjà été organisée en janvier dernier a rencontré un vif succès. Les retardataires n'ont pu être servis ; c'est pourquoi nous vous proposons à nouveau de participer à une commande groupée de composteurs auprès de CALITOM.

D'ici 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source des biodéchets (fruits et légumes, restes de repas notamment). Composter s'avère donc un geste incontournable pour réduire le volume des sacs noirs. A ce jour, seulement un tiers des Français disposent d'un bac à compost. Cela représente 4 millions de personnes qui ont intégré au quotidien ce processus de transformation des déchets organiques.

ETAPE 1 Réservez le matériel souhaité en complétant le bon de commande ci-dessous et **en le déposant avant le 15 août dans la boîte aux lettres de la mairie, accompagné de votre règlement.** ATTENTION : le composteur de 400 litres est gratuit uniquement si vous n'avez jamais bénéficié d'un composteur de CALITOM.

ETAPE 2 Marie-Hélène Boisseau, votre référente CALITOM, vous contactera pour venir chercher votre matériel à la mairie. Renseignements complémentaires au 06.50.40.92.83

| | | 1 ^{er} équipement | A partir du second |
|---|--|----------------------------|--------------------|
|  | Bio seau Compostage partagé et en tas | Gratuit | - |
|  | Composteur 400 L plastique + bio seau | Gratuit | 40 € TTC |
|  | Composteur 800 L bois + bio seau | 47 € TTC | 85 € TTC |



BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

NOM : PRENOM :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

- 1 bio-seau gratuit (1^{er} équipement)
- 1 composteur 400 litres avec bio-seau gratuit (1^{er} équipement)
- 1 composteur 400 litres avec bio-seau au prix de 40€
- 1 composteur 800 litres en bois avec bio-seau au prix de 47 € (1^{er} équipement)
- 1 composteur 800 litres en bois avec bio-seau au prix de 85€
- Dans le cas d'un composteur payant, je joins obligatoirement mon chèque libellé à l'ordre de **Trésor Public**

Une question sur le logement : ayez le reflexe ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**. Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.

Un déclic pour un nombre croissant de charentais qui sont nombreux à nous contacter, que ce soit pour une révision de loyer, un congé locatif, pour connaître à qui incombe une menue réparation... Mais l'entretien téléphonique ne suffit plus quand il s'agit d'évaluer un projet d'accession, d'étudier l'opportunité d'un réaménagement de prêt, d'examiner un contrat de construction, de traiter un problème d'urbanisme, ou plus généralement pour un conseil juridique lors d'un litige.

L'ADIL vous accueille de préférence, **sur rendez-vous** :

du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
au siège d'Angoulême - Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

L'ADIL tient une permanence à l'espace France Services de La Rochefoucauld
le troisième vendredi du mois
Tel : 05.45.93.94.95 ou e-mail : contact@adil16.org

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques ?

Les agents de France Services vous accompagnent pour tout ce qui concerne :

- la formation, l'emploi, la retraite
- l'état civil et la famille
- la santé, le budget
- le logement, la mobilité, le courrier

Fabrice Mazière et Tiphaine Olivier sont vos deux interlocuteurs et peuvent vous recevoir de manière confidentielle sur rendez-vous.

FRANCE SERVICES

1, avenue de la gare, 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois

Contact : 05.45.63.12.10 ou efs@rochefoucauld-perigord.fr

Horaires : Lundi 13h00-17h30 / Mardi 8h30-12h30/ Mercredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30/ Jeudi 8h30-12h30 et 14h-18h30 (sur rendez-vous uniquement) / Vendredi 10h00-12h30 (sur rendez-vous uniquement) et 13h30-17h00.

En 2023, l'espace France Services devrait déménager dans les locaux de l'ancienne trésorerie, à côté de la mairie de La Rochefoucauld.

Responsable de la publication : Pierre Bardoulat
Rédaction-conception-photos : Marie-Hélène Boisseau
Imprimeur : GESTRAUD 4, route des Grands Champs 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois